

## *Thème de la fiche*

### **Organisation des services de propreté**

- 1. Agents de la propreté**
- 2. Équipe et horaires**
- 3. Travailleurs isolés**
- 4. Recrutement de femmes dans le monde de la propreté**
- 5. Bruit lié aux interventions matinales**
- 6. Cycle de travail et week-end**
- 7. Équipe de nuit et contrôle des prestations**
- 8. Horaires des équipes à pieds et mécanisées**
- 9. Question concernant le travail du dimanche et des jours fériés**
- 10. Tenue de travail adapté**
- 11. Coût de l'externalisation de la propreté**
- 12. Dimensionnement des moyens humains et techniques**

Dernière mise à jour : juin 2026

#### **1. Agents de la propreté**

##### **Grenoble – 19/11/2021**

Nous reprenons notre « Ecole de la propreté », séance de formation théorique et pratique dédiée aux nouveaux agents de nettoyage.

A ce titre, nous souhaitons mettre à jour notre guide dédié au métier d'agent de propreté de l'espace public (sécurité : règles de travail, EPI... + rappel du qui fait quoi sur l'espace public...).

Avez-vous déjà réalisé ce type de document ? Si oui, pouvez-vous m'envoyer votre dernière version ?

##### **Sin-le-Noble – 19/11/2021**

Une bonne idée.

Je suis également intéressé.

Pouvez-vous me faire parvenir votre ancien guide.

##### **Orléans – 19/11/2021**

Je suis intéressé également.

##### **Avignon – 19/11/2021**

Pour Avignon nous avons un livret d'accueil saisonnier et nous sommes en réflexion pour ouvrir une école interne de la propreté. Je suis preneur également de tout document à ce sujet. (Pièce jointe)

##### **Amiens métropole – 19/11/2021**

Nous sommes intéressé par votre guide, pouvez-vous me transmettre votre ancienne version et nous pourrons ensuite vous transmettre nos suggestions d'ajout et mise a jour.

### **Toulouse – 19/11/2021**

A Toulouse-Métropole on s'inspire de ce guide qu'on a fait

<https://retraitfichier.extranet.toulouse.fr/file-a9971cf981576373e16c326cd66991a1>

### **Paris – 19/11/2021**

Vous pourrez télécharger via le lien ci-dessous, l'instruction métier balayeur parisienne (version de 2011) ainsi que le vade-mecum de la propreté (version 2021 en cours de mise à jour) (Pièce jointe)

### **Grenoble – 26/11/2021**

Vu que plusieurs collectivités étaient intéressées, voici notre « vieux » guide d'accueil d'agent de la prévention.

Je suis toujours intéressée par des initiatives similaires mais mises à jour ! (Pièces jointes)

### **Lille – 01/12/2021**

Pour alimenter votre réflexion et production de supports voici la maquette de l'éventail sur les « règles d'or de la sécurité » aux différents postes de travail que nous avons finalisé récemment et pu présenter aux rencontres européennes de l'AVPU à Montreuil.

Ce support est en train d'être imprimé et sera diffusé prochainement à tous nos agents de terrain, transmis également lors de l'accueil de tout nouvel arrivant.

Nous travaillons aussi sur un référentiel propreté pour l'aménagement des espaces publics que l'on destine à la fois aux concepteurs (BE interne ou MOE externe) et aux équipes de la régie propreté (références techniques, description des modes opératoires).

Nous le partagerons au Googlegroup lorsqu'il sera disponible. (Pièces jointes)

### **Béthune – 20/12/2021**

Je souhaite revoir les données pour un agent de propreté dans un secteur à pied, (picking).

Je voudrais savoir le nombre de kilomètre nettoyé par un agent à pieds en moyenne:

dans l'hyper centre

dans le centre ville

dans les quartiers reculés

La ville de Béthune est une ville de 25 000 ha

### **Le chesnay-Rocquencourt – 21/12/2021**

Dans vos réponses pouvez-vous préciser ce que vous entendez pour les termes de :

-Picking

-Balayage

-Nettoyage

Pour un agent à pied ?

Car pour moi :

un agent qui fait du simple « Picking ... à la pince » parcourt beaucoup plus de distance qu'un agent qui en Nettoyant ... Balaye + quelques herbes + etc....

Est-ce que je me trompe en distinguant les pratiques ?

### **Les Mureaux – 21/12/2021**

Concernant la ville des Mureaux, les agents en centre-ville font environ 6 km par jours et pour les autres secteurs environ 8 km.

#### **Avignon – 21/12/2021**

Sur une vacation de 7H ?

#### **Les Mureaux – 21/12/2021**

Oui ils travaillent 7h15 par jours et 5 jours sur 7.

#### **Béthune – 21/12/2021**

Merci de vos retours déjà intéressants

Je parle d'un agent avec chariot de balayage, ramassage.

#### **Strasbourg – 21/12/2021**

Je rejoins la demande également pour connaître le temps pour une prestation de type :  
Ramassage de feuille morte ? et enlèvement également le coût des prestations si elles sont externalisées

- Le Désherbage ? le coût ?
- Le balayage manuel de recherche ( BMR) ?

#### **Les Mureaux – 21/12/2021**

Alors ils font de la pince, du balayage manuel, du désherbage manuel (2 après-midi par semaine) et le vidage des corbeilles.

De plus, nous adaptons certaines actions en fonction des saisons. Par ex, l'automne, nous remplaçons le désherbage par le ramassage des feuilles, l'hiver par le salage si besoin....

Le but étant d'avoir un service le plus flexible possible nous permettant d'optimiser les ressources

Concernant la ville des Mureaux, les agents en centre-ville font environ 6 km par jours et pour les autres secteurs environ 8 km.

J'ai pris le mètre linéaire de chaque rue des secteurs des agents que j'ai ensuite extrapolé en fonction de si la rue est faite en 2 fois ou en « tricotage » et en tenant compte du fait que les agents à pieds ne vont pas forcément tout droit tout le temps.

Pour plus d'infos si besoin je suis joignable au 06.74.09.14.00

#### **Béthune – 5/01/2022**

Je reviens vers vous à la suite de ma question du 21 décembre.

Pourriez-vous m'apporter vos données sur un agent à pied par secteur d'intervention.  
Combien de Km couvert en Centre ville et périphérie ?

Mission : ramassage, balayage, picking et petites interventions par secteur .

Pour une collectivité de moins de 50 000 ha.

#### **Etterbeek – 5/01/2022**

Je n'ai pas de réponses à vos questions mais je suis également le sujet car nous devons redéfinir également nos tournées de balayage à pied. Cependant, notre commune n'a pas du tout la même configuration :

- 48.000 habitants

- 3,15 km<sup>2</sup>
- Environ 16.000 habitants/km<sup>2</sup>

### **Les Mureaux – 6/01/2022**

Concernant la ville des Mureaux, les agents en centre-ville font environ 6 km par jours et pour les autres secteurs environ 8 km.

Ils travaillent 7h15 par jours et 5 jours sur 7 et font de la pince, du balayage manuel, du désherbage manuel (2 après-midi par semaine) et le vidage des corbeilles.

Nous adaptons certains secteurs en fonction de la saisonnalité car nous savons que tel ou tel secteur est plus sale en été qu'en hiver.

De plus, nous adaptons certaines actions en fonction des saisons. Par ex, l'automne, nous remplaçons le désherbage par le ramassage des feuilles, l'hiver par le salage si besoin...Le but étant d'avoir un service le plus flexible possible nous permettant d'optimiser les ressources.

## 2. Équipe et horaires

### Pau – 05/01/2023

Je reviens vers vous à la suite de ma question du 21 décembre.

Pourriez-vous m'apporter vos données sur un agent à pied par secteur d'intervention. Combien de Km couvert en Centre-ville et périphérie ?

Mission : ramassage, balayage, picking et petites interventions par secteur.

Pour une collectivité de moins de 50 000

### Rennes – 05/01/2023

Voici notre organisation du WE :

Les samedi et dimanche sont dans le cycle de travail des agents. Ils sont en HS quand on ajoute des agents pour des raisons de surcharge de travail ou pour remplacer au dernier moment un agent malade.

Propreté manuelle - Samedi :

Centre-ville : les agents font 1 samedi sur 2

Périphérie : les agents font 1 samedi sur 4

Propreté mécanique – samedi : les agents font 1 samedi sur 2

Dimanche : les agents font 1 dimanche sur 6/7 ou 8/9 en fonction de leur rôle. Le dimanche avec ce cycle de travail on a 12 agents à travailler.

Quand ils ont un samedi et/ou un dimanche dans leur cycle ils ont bien sûr un autre jour en repos hebdo.

En plus de cette organisation du WE on a 3 agents qui travaillent tous les vendredi-samedi-dimanche-lundi. Ils font donc tous les WE. Cela renforce les agents qui sont ponctuellement de WE.

### Saint-Brieuc – 05/01/2023

Le samedi est inclus dans le temps de travail.

24 groupes d'horaires différents, du lundi au jeudi, du lundi au vendredi, du mercredi au samedi et du mardi au samedi. L'ensemble avec 36 agents.

Le service est de permanence 63 heures par semaine dimanche inclus.

Les dimanches sont en plus et inscrits sur la fiche de poste comme travail de week-end. 3 heures de 7h à 10h.

Une astreinte est en place et l'agent de permanence travaille obligatoirement le dimanche, 8 agents font de l'astreinte.

Les autres ont une permanence 6 à 7 fois dans l'année.

les heures sont au choix à récupérer ou payer.

Les agents de maîtrise sont au nombre de 3 et leurs horaires sont partagés du lundi au samedi. Le dimanche c'est l'agent d'astreinte qui est responsable.

### Annecy – 05/01/2023

Ville d'Annecy : 125 000 habitants 120 agents

2 équipes principalement :

1 équipe de 20 agents dont un responsable « marchés » tous les samedi travaillés inclus dans le temps de travail et 1 dimanche sur 3, travaillé et rémunéré en heure supplémentaire de dimanche

Horaires : mardi 12h30-19h30 du mercredi au vendredi 9h-12h/13h-17h et samedi 7h30-12h/13h-15h30

1 équipe de 81 agents dont 5 responsables répartis en 3 groupes 1 samedi /3 travaillé inclus dans le temps de travail et 1 dimanche sur 3 travaillé rémunéré en heure supplémentaire de dimanche

Horaires : lundi au samedi 5h00-12h00 avec repos hebdomadaire le vendredi quand samedi travaillé

Les agents peuvent se faire remplacer le dimanche à poste équivalant s'ils trouvent un remplaçant.

Temps de travail : 35h hebdomadaire

### **Ville de Fontaine – 05/01/2023**

Ville de Fontaine (Isère) 23 000 habitants

Équipe de 18 agents dont 1 second au responsable d'équipe depuis le 1er janvier travaillent sur 36 h sur 5 jours avec intégration du travail le week-end dans le temps de travail.

Une moitié des agents travaillent du lundi au vendredi et l'autre moitié du mercredi au dimanche en alternance.

Horaires : 7h30-11h45/13h-16h sur 4 jours et 7h30-11h45/13h15h45 les vendredi et dimanche

Avant, nous avions uniquement 4 agents qui travaillaient les week-end pour le nettoyage du marché (samedi et dimanche) et un nettoyage des grands axes commerçants, station tram + bus + certains parcs. Le samedi était récupéré le lundi et le dimanche payé en heures supplémentaires mais ces heures supplémentaires récurrentes ont été pointées lors d'un contrôle de la chambre régionale des comptes.

Dans le cadre du passage au 1607h et d'un souhait d'améliorer le service rendu à la population dans le domaine de la propreté urbaine nous sommes passés à l'organisation décrite plus haut avec la création de 3 postes.

### **Chartres– 05/01/2023**

Pour nous, les samedis sont inclus dans le temps de travail.

11 profils "amplitude horaire» différents au sein du service (du lundi au vendredi/ du mardi au samedi avec des horaires de prises de postes différents pour couvrir la journée et ne pas avoir que des agents le matin même si le gros des effectifs travaillent en matinée)

5 équipes au total (3 de secteurs/ 1 intervention d'urgence/ 1 mécanisée)

Le samedi c'est jour de "fête" car c'est une équipe spéciale qui réunit des agents de toutes les équipes de la semaine.

Sur le plan managérial, c'est assez sympa car ils peuvent échanger sur les difficultés de la semaine dans leurs secteurs respectifs. Le chef d'équipe du samedi est un chef d'équipe de secteur de la semaine mais dont l'amplitude horaire est du mardi au samedi. Le lundi c'est son adjoint qui assure le management d'équipe. Lorsque des agents du samedi posent leurs congés, nous faisons appel au volontariat mais c'est un "volontariat" tournant don un peu imposé quand même. L'idée est de créer cette dynamique d'équipe qui fait que nous soutenons la Samedi TEAM.

### **Chartres– 05/01/2023**

Pour nous, les samedis sont inclus dans le temps de travail.

11 profils "amplitude horaire» différents au sein du service (du lundi au vendredi/ du mardi au samedi avec des horaires de prises de postes différents pour couvrir la journée et ne pas avoir que des agents

### **Valence– 05/01/2023**

Pour nos équipes du week-end, nous fonctionnons comme suit :

Samedi matin

1 Chef d'équipe et 11 agents

De 6h00 à 13h15

Les agents qui la compose sont affectés à cette équipe en permanence, ils bénéficient d'un repos hebdomadaire à jour fixe décidé en fonction de leur souhait et des besoins du service. Ces agents proviennent des différentes équipes de la semaine. En partie composée de volontaire et nous affectons systématiquement les nouveaux arrivants à l'équipe du samedi matin. Nous faisons appel aux volontaires pour les remplacer lors des différentes absences (CP, AM,...)

Samedi après-midi

1 chef d'équipe et 9 agents

De 17h à 21h en période hivernale (oct à mai) et 18h à 22h en période estivale (juin à septembre)

Un planning annuel est réalisé avec les agents qui ne sont pas affecté à l'équipe du samedi matin, les heures effectuées sont récupérées en RTT.

Le dimanche et les jours fériés

Nous ne travaillons pas systématiquement ces jours-là.

Nous montons des équipes en fonction des évènements et des besoins, effectifs, compétences, horaires, ....

### **Chambéry– 06/01/2023**

Pour Chambéry (4 chefs d'équipes et 39 agents pour 59000 habitants)

Nous sommes sur 37h. 3 équipes avec trois horaires différentes.

Une équipe avec deux maîtrises et 22 agents:

Lundi au vendredi: 06h00-12h00 + un après-midi de 03h00 (une équipe réduite chaque après-midi)

Samedi: 06h00 - 10h00

Si travail le dimanche: samedi OFF et font un après-midi dans la semaine de 04h00

Une équipe à un maîtrise et 8 agents:

Lundi au vendredi: 06h00-12h00

Samedi: 06h00 - 11h00 et 13h00-15h00

Si travail le dimanche: samedi OFF et font un après-midi dans la semaine de 04h00 et un de 03h00

Une équipe avec un maîtrises et 9 agents:

Lundi au vendredi: 06h00-12h00 + un après-midi de 03h00

Samedi: 06h00 - 10h00

Si travail le dimanche: samedi OFF et font un après-midi dans la semaine de 04h00

Le dimanche est sur volontariat (heures supp) avec une programmation annuelle qui donne en moyenne 13 tours chacun. 1 chauffeur de balayeuse et 3 agents

Les événements sont sur volontariat toujours en heures supp.

### **Metz– 06/01/2023**

Pour la Ville de Metz (119 000 hab.), les équipes travaillent en heures normales du lundi au samedi inclus. Un jour de repos tournant est affecté dans la semaine. Les activités du dimanche sont réalisées en heures supplémentaires sur la base du volontariat et de la qualité de service des agents.

Pour les dimanches nous maintenant les activités de nettoyage et de collecte des corbeilles des zones touristiques et sociales, plus le nettoyage d'un marché de plein vent dominical.

Nous avons deux équipes qui travaillent de 6h à 11h et un équipage de 10h à 15h pour un quartier social et pour le marché.

Les équipes se composent :

1er équipe centre-ville + quartiers sociaux secteur Ouest (6h – 11h) :

1 chef d'équipe catégorie C ;  
5 agents manuels catégorie C ;  
5 conducteurs catégorie C ;  
2 agents de collecte corbeilles de propreté catégorie C ;  
1 agents d'entretien mobilier urbain – graffiti catégorie C ;

2ème équipe quartiers sociaux Est (6h – 11h) :

1 chef d'équipe catégorie C ;  
3 agents manuels catégorie C ;  
1 conducteur catégorie C ;

Équipage marché et quartier social Ouest (10h – 15 h) :

1 chef d'équipe catégorie C ;  
2 agents manuels catégorie C ;  
1 conducteur catégorie C ;

S'ajoute au dispositif un cadre d'astreinte propreté urbaine (catégorie B ou A), qui peut être sollicité par les chefs d'équipes en cas de problème et qui réalise des contrôles ponctuels.

#### **Ville Arras– 06/01/2023**

Pour Arras 42 000 habitants :

18 agents de propreté et 3 chefs d'équipe.

Les samedis et dimanches sont dans le temps de travail.

Deux équipes (9 agents et 1 chef d'équipe) sur un cycle de 15jrs :

L,M,M,J,S,D,M,M,J,V.

Dans chaque équipe 7 agents du matin et 2 de jour à tour de rôle.

#### **Strasbourg– 08/01/2023**

Pour Strasbourg (500 000 habitants)

Nous disposons de 4 types d'horaires :

Les équipes du matin travaillent de 5 h à 12 sur un cycle de 4 semaines : ils travaillent 3 semaines du lundi au vendredi et 1 semaine du lundi au samedi avec un jour de libre. Avec cette organisation nous arrivons à nettoyer les axes principaux de transport en commun et le centre-ville. En revanche nous avons un taux d'absentéisme élevé les samedis de fait nous avons dû mettre en place des mesures pour ne pas les prioriser sur les dimanches

Les équipes d'après-midi travaillent de 13h à 20 h sur un cycle de 4 semaines : ils travaillent 3 semaines du mardi au samedi et 1 semaine du lundi au samedi avec un jour de libre.

Les dimanches sont travaillés en heures supplémentaires sur la base du volontariat nous élargissons l'appel aux agents du service de la collecte des ordures ménagères pour nous permettre de faire face aux besoins de 6 h à 10 h et une équipe de 13h30 à 17H30

### 3. Travailleurs isolés

#### Romans-sur-Isère – 04/04/2024

Nous avons des retours d'agents « femmes » qui ont peur de travailler seule sur l'espace public. Cette peur n'est pas en relation avec des zones ou quartiers sensibles mais plutôt à une peur « phobique », avoir peur d'être suivi, se méfier des personnes autour de soi, vérifier son vestiaire si on y entre seule ...

Dans vos exploitations, avez-vous dû gérer ce type de problème ?

Quelle organisation avez-vous mise en place ?

#### Valence – 04/04/2024

Effectivement nous avons eu ce souci aussi sur Valence, voir même une de nos agents a été importunée en centre-ville par un homme alcoolisé à 6h00.

La seule solution que nous ayons c'est de toujours intégrer les femmes dans des équipes et qu'elles ne soient jamais seules.

#### Montpellier – 04/04/2024

L'organisation que vous pouvez mettre en place :

##### **Favoriser le travail en binôme :**

Autoriser l'agent à travailler avec un/une collègue avec lequel elle se sentira en sécurité.

##### **Horaires adapter :**

Proposer des horaires ou des roulements décalés ; Au lieu de 05h00, faire commencer l'agent à 07h00, lorsqu'il fait jour.

##### **Lieu de travail :**

L'agent doit effectuer ses missions à proximité de son lieu d'appel (atelier) ou des bureaux de l'exploitation

##### **Reconversion :**

Si le problème perdure, proposer à l'agent un autre poste : standardiste, ambassadeur, magasinier.

##### **Ne pas hésiter à l'orienter vers les services d'accompagnement aux agents mise en place dans votre collectivité**

Médecine du travail, assistante social, associations.

#### Cannes – 04/04/2024

En complément à Cannes nous équipons une partie de nos agents du Dispositif d'Alerte pour Travailleur Isolé (DATI), il s'agit d'une montre avec un bouton d'alarme directement relié à la

Police Municipale. Une fois actionnée, l'agent entre alors en communication avec la PM, et les caméras du secteur s'orientent vers l'agent. Une patrouille est également dépêchée pour aller à la rencontre de l'agent.

#### **Chartres – 04/04/2024**

A Chartres, nous avons demandé à la Police Municipale de nous communiquer un Numéro de téléphone en cas de souci et nos agents sont bien reçus par ces derniers tant dans l'écoute que dans l'entraide terrain.

Nous bénéficions donc d'un bon soutien de notre Police Municipale et nous travaillons en étroite collaboration avec ces derniers sur les problématiques d'insécurité et d'insalubrité. Pour vous dire que parfois, ils leurs arrivent de venir faire un tour du site sur lequel nous travaillons et ça a pour conséquence de rassurer les agents car ils peuvent en direct les interpellier sur des problématiques d'insécurité.

#### **Bourg-en-Bresse – 04/04/2024**

A Bourg-en-Bresse idem, avec notre préventeur et en lien avec la Police municipale, nos agents ont un accès direct depuis leur tel portable pour joindre la PM. Nos collègues de la police municipale sont très réactifs pour intervenir en soutien des équipes techniques lorsqu'elles rencontrent des problèmes d'insécurité ou d'insalubrité. Nous pouvons être amenés aussi à décaler les horaires si besoin et nous privilégions le travail en binôme lors d'interventions sensibles ou de nuit.

#### **Chambéry – 04/04/2024**

Nous privilégions le travail en binôme.

Notre seule féminine est en binôme ou conductrice de machine.

Les travailleurs isolés ont tous un portable de service avec les numéros des agents de maîtrise et de la PM enregistrés.

Les cas d'agression sont très marginaux chez nous, mais cela arrive et on essaie de tous les orienter sur les formations de gestion de conflit.

La reconversion est recommandée si la personne est toujours en stress malgré tout.

Il y aura toujours des impondérables dans tout métier

#### 4. Recrutement de femmes dans le monde de la propreté

##### **Pau – 06/06/2017**

Le monde de la propreté urbaine n'attire pas vraiment les femmes. Nous souhaitons féminiser nos équipes d'intervention.

Avez-vous des retours d'expérience pour le recrutement de femmes ?

Comment ont-elles été attirées par ce métier ?

Comment les avez-vous recrutées ?

Comment ça se passe dans ce monde très masculin de la propreté ?

##### **Arpajon – 06/06/2017**

Nous avons une seule femme au sein de notre équipe de propreté. Elle est arrivée suite à une demande de changement de poste et travaillait précédemment au service Espaces verts. C'est notre meilleur agent de l'équipe propreté, Placée sur le secteur cœur de ville, elle n'a pas peur de se montrer et son travail est de ce fait plus respecté des commerçants. D'autre part, son ancienne vision espace-vert permet de mieux gérer les herbes sauvages.

Il faut cependant réfléchir à l'infrastructure (vestiaire, douche séparée) qui ne sont pas toujours le cas dans des structures historiquement masculines.

Historiquement, la propreté des bâtiments est réalisée par des agents majoritairement féminines qui peuvent être intéressées par un changement d'activité.

##### **Les Mureaux – 06/06/2017**

Aux Mureaux nous avons 2 femmes dans le service et cela se passe très bien.

Nous les avons recrutées de manière traditionnelle.

Leur intégration a été naturelle via un accompagnement de ma part auprès de certains agents.

Elles sont traitées à l'égalité des hommes afin d'éviter toute jalousie et franchement, cela se passe très bien.

##### **Fontenay-le-Fleury – 06/06/2017**

Nous avons recruté une femme dans notre service propreté urbaine, cela se passe très bien, l'intégration s'est faite simplement, nous n'avons rencontré aucune difficulté. Elle dispose d'un vestiaire/douche et sanitaire indépendant, elle se sent très bien à ce poste.

Le service propreté est composé de trois agents.

La commune a internalisé l'entretien des bâtiments en juin 2016, l'agent avait un contrat aidé de 20h, elle donnait entière satisfaction sur son poste et souhaitait travailler davantage.

Nous lui avons proposé le poste pour la propreté urbaine, qu'elle a accepté.

Elle réalise les missions de piquage, vidage des corbeilles, nettoyage des chaussées et trottoirs, soufflage et prochainement nous allons la former à la conduite de la balayeuse.

##### **Angoulême – 06/06/2017**

Je ne suis pas sûre que ce soient les femmes qui ne soient pas attirées par la propreté urbaine c'est en tant qu'ancien chef de service de propreté urbaine et de la propreté des locaux que j'amène un autre éclairage.

Lors d'un jury de recrutement où il y avait une femme particulièrement motivée pour faire ce travail avec les capacités pour le faire, un membre du jury a refusé carrément de la recruter : l'image de la femme travaillant sur un métier physique et dans la rue dérangeait. Une femme travaille en propreté urbaine à Angoulême, au départ en contrat, maintenant titularisée. Quelques collègues masculins étaient gênés qu'elle fasse les mêmes travaux et elle les a rassurés sur ce point : pour elle c'était un métier choisi. Elle montre le plus souvent le meilleur exemple du travail en fonction publique. Je l'ai encouragée également à s'inscrire sur une formation en conduite de balayeuse 2 autres collègues féminins travaillant en espaces verts assurent des remplacements en équipe de nettoyage et sans problème sur la qualité ou l'effort physique en ce qui concerne la propreté des locaux, je vois plus d'homme choisir ce métier que celui de la propreté urbaine, si le choix se présente à eux. Nous avons eu la chance d'avoir pu réhabiliter les locaux avant l'arrivée de cette dame et nous avons un vestiaire et sanitaires féminins séparés de la partie masculine. Par contre, j'ai le regret de devoir fermer ce vestiaire car certains hommes utilisent les sanitaires pour commodité personnelle (je vous rassure, en l'absence de présence féminine), les horaires d'ouverture du service étant très larges (de 21 H à 17 H le lendemain). Il faut que l'encadrement soit ferme sur les usages des locaux et sur la présence de personnel féminin. je vois que les villes qui ont tenté l'aventure de personnel féminin sont satisfaites. Il faut améliorer la mixité des équipes et le confort de travail en équipe s'en retrouve mieux.

#### **Brest – 06/06/2017**

A Brest, nous avons actuellement recruté 7 femmes dans le service (comme balayeur et comme chauffeur).

Ce travail a été initié en 2012 et demande de s'impliquer dans ce mode de recrutement. Chacun est satisfait aujourd'hui sachant que ce n'était pas gagné au départ.

#### **Nantes – 06/06/2017**

Pour Nantes, ce travail de mixité a commencé il y a plus de 10 ans. Aujourd'hui, en fonction des recrutements d'auxiliaires, on tourne à en moyenne 10 femmes pour 100 agents dans mon service et à peu près le double sur les 300 agents de propreté de Nantes Métropole.

C'est un plus indéniable pour différentes raisons :

- L'ambiance de travail d'une équipe mixte est moins "virile" et son encadrement en est facilité
- La présence de femmes oblige l'ensemble de l'équipe à retravailler certaines manières de faire un peu trop dures physiquement et cela bénéficie au final à tous (même si l'impact sur l'absentéisme n'est pas facilement démontrable !!)
- Un regard féminin sur la propreté d'une ville privilégiera la qualité à la quantité (c'est un peu réducteur mais tellement vrai) et cela tombe bien, c'est sur cela qu'on est attendu.

Attention toutefois à ne pas recruter n'importe quelle candidature féminine au prétexte de mixité, il faut avant tout recruter un bon agent (il est facile de tomber dans ce piège)

Enfin, le plus difficile est de trouver les candidatures car même au sein des services RH, la propreté urbaine reste avant tout un métier masculin et il est compliqué de faire passer le message qu'une candidate à un métier d'agent de restauration ou de nettoyage dans les

écoles pourrait être intéressée. Les quelques fois où on a réussi à faire tester ce métier à des femmes qui n'y avaient pourtant pas postulé initialement, cela s'est toujours bien passé.

### La Rochelle – 06/06/2017

Idem à La Rochelle où nous avons commencé à féminiser le service en 2006.

Nous avons maintenant 7 femmes dont 2 ont passé le permis poids lourd avec succès. Elles sont toutes sur des tâches à valeur ajoutée (mécanisées) et sont globalement plus soigneuses avec les engins et les véhicules.

Passé l'écueil de la mise à niveau des vestiaires et des sanitaires c'est une réussite avérée et le machisme n'a maintenant quasiment plus cours au sein des équipes.

Un petit bémol : Un couple s'est constitué avec les tracasseries qui en découlent parfois et un bébé PU 100 % est né il y a 3 ans. Le papa a maintenant trouvé un poste dans un autre service...

### Bruxelles propreté – 06/06/2017

Outre les fonctions administratives, l'Agence Bruxelles-Propreté avait déjà l'expérience de fonctions assurées par des dames dans l'encadrement de ses services opérationnels : brigadières et surveillantes.

Bruxelles-Propreté assure différents services dont la collecte des déchets et le nettoyage des voiries. Ces dernières années, le service nettoyage s'est développé et il s'est posé la question de la mixité du métier. Auparavant la masculinisation du métier de nettoyage était défendue par le fait que les chargeurs des services de collecte (ripper) étaient reconvertis à 50 ans dans les métiers de nettoyage moins pénibles. Aujourd'hui, il n'y a plus de raison d'avoir au service nettoyage une discrimination entre hommes et femmes. Cette discrimination est, par ailleurs, interdite par la loi. Bruxelles-Propreté a donc décidé, il y a deux ans, d'engager 108 femmes dans son service opérationnel du nettoyage avec l'appui du pouvoir politique.

La décision prise, un plan d'accueil a donc été réalisé avec les différents services :

- Le service infrastructure pour mettre en conformité les bâtiments (équipements sanitaires séparés) où cela était possible
- Le service achat pour les équipements (Équipement de Protection Individuelle, ...)
- Les RH pour le recrutement via les réseaux habituels et pour un accueil plus personnalisé des agentes
- La communication interne pour informer le personnel ouvrier et leur rappeler les règles du vivre ensemble
- La DG pour informer les partenaires sociaux
- Les services opérationnels pour une préparation des membres de l'encadrement, pour des speeches dans les secteurs où ces nouvelles collègues allaient arriver.

Cela s'est généralement bien passé.

Sur le terrain,

- La motivation des femmes n'est pas à démontrer,
- La population, comme la majorité des collègues, a très bien accueilli leur présence,
- Le mode opératoire a été revu sur certaines voiries où leur sécurité n'était pas garantie

- Difficultés rencontrées au niveau management : l'encadrement masculin ne sait pas toujours comment s'exprimer, réagir, ...

Un nombre limité de femmes ont rejoint les services de collectes en tant que chargeuses. Par ailleurs, Bruxelles-Propreté propose aux ouvrières de propreté publique de passer leur permis de conduire (soit automobile, soit poids lourds si elles disposent déjà du permis automobile) dans le cadre de leur formation. Bruxelles-propreté prend en charge les coûts liés à ce permis (auto-école...)

## 5. Bruit lié aux interventions matinales

### Troyes – 27/08/2019

Dans le cadre de nos interventions de nettoyage du matin (début à 5h00), nous sommes très souvent interpellés sur la problématique du bruit occasionné par nos engins. Les riverains multiplient les plaintes (pour le moment, par le biais de courriers). Comment gérez-vous cette problématique dans vos collectivités ? (Dérogation à l'arrêté préfectoral, éventuelle exemption)

### Pau – 27/08/2019

A Pau, nous avons eu la même problématique il y a quelques années. Nous avons pris la décision de mettre toutes les équipes à 6h plutôt qu'à 5h comme cela elles sont sur le terrain vers 6h30. Nous avons équipé les équipes de matériels électriques (souffleurs, roto fils,...) pour minimiser le bruit. Le week-end nous commençons à utiliser les engins motorisés qu'à partir de 7 h. En centre-ville, nous avons mis en place un programme roulant pour que les mêmes rues ne soient pas nettoyées les premières tous les jours exemple une rue est nettoyée à 6h30 deux jours dans la semaine et les autres jours elle est nettoyée à 6h45 voir 7h. Ça permet aux riverains d'avoir 15 à 20 mn de calme en plus certains jours. Les doléances sur le bruit ont vraiment diminué significativement.

### Saint-Brieuc – 27/08/2019

A Saint-Brieuc, nous avons pris sensiblement les mêmes mesures qu'à Pau.

### Mont-Saint-Aignan – 27/08/2019

Nous commençons également nos activités certains jours de la semaine à 6h et à 7h d'avril à octobre. L'arrêté préfectoral sur les bruits de voisinage ne concerne pas à mon sens les activités de service public (non visées par cet arrêté). En conséquence, nous estimons ne pas être en infraction avec la réglementation. A titre de comparaison, les activités de ramassage des conteneurs poubelles seraient sinon interdites tôt le matin. Lors des réclamations des habitants (plus fréquentes en été avec les fenêtres ouvertes), nous indiquons donc que ce travail matinal est autorisé pour les services publics qui ne sauraient être tenus aux mêmes règles que les travaux des particuliers ou des entreprises. Par ailleurs, la fréquence de passage dans un tel cas est d'en moyenne une fois par mois, ce qui permet de relativiser les réclamations. Nous mettons donc beaucoup de pédagogie à expliqué aux habitants que nous regrettons ces désagréments, mais que nous ne pouvons faire autrement ce qui serait beaucoup plus pénalisant pour les habitants (passage de la balayeuse sur les grands axes en heure de pointe). Il me semble que les réclamations sont essentiellement saisonnières.

### Versailles – 27/08/2019

Même ligne de conduite à Versailles.

### Colmar – 09/11/2023

Nous souhaitons connaître les pratiques en matière d'horaires de démarrage des missions de Propreté Urbaine dans vos communes (balayage mécanisé, opérations de soufflage, désherbage, etc.), notamment concernant le risque de nuisances sonores.

**A quelle heure vos agents prennent-ils leur poste ?**

**Adapté vous les horaires en été pendant les fortes chaleurs ?**

### Arras – 09/11/2023

Prise de poste à 5h30

Nous utilisons des souffleurs électriques pour limiter l'impact mais il reste le bruit des engins (thermique à ce jour)

### Mairie des Mureaux – 09/11/2023

Pour la mairie des Mureaux, les agents font 7h30/11h45 et 13H/16h.

Cela permet de nettoyer la ville « tôt » tout en étant visible par la population.

Lors des fortes chaleurs, les agents passent en journée continue de 7h30 à 14h45 et lors des très fortes chaleurs ils font 7h à 14h15.

### Saint-Brieuc – 09/11/2023

Pour Saint-Brieuc le service est ouvert de 6h à 17h30 du lundi au samedi.

Nous avons 23 groupes d'horaires différents, ce qui nous donne une amplitude d'ouverture/semaine de 63h en incluant le travail du dimanche matin.

### Rennes – 09/11/2023

À Rennes amplitude de 4h30 (centre-ville uniquement) à 19h. Souffleurs électriques le matin mais balayeuses et laveuses thermiques... on reçoit de temps à autres des doléances... on explique nos difficultés à intervenir après en centre-ville : circulation des transports en commun, des piétons...

### Montpellier – 09/11/2023

Sur la Métropole de Montpellier, en cycle habituel, le service est réalisé de 5h à 24h.

L'utilisation de machines électriques a fortement diminuée les réclamations liées aux nuisances sonores. Le démarrage à 5h permet de tenir une moyenne haute en balayage mécanisée avant l'heure de pointe.

### Montigny-les-Metz – 10/11/2023

A Montigny-les-Metz, du lundi au jeudi de 07h30 à 15h30 et le vendredi 14h30. Concernant le week-end, une équipe tourne de 06h00 à 09h00.

Nous rencontrons également quelques soucis avec les riverains au regard du bruit des machines...on explique également nos diverses contraintes...

### Sens – 10/11/2023

Pour la ville de Sens, La prise de poste du balayage mécanique (balayeuse-laveuse) commence à 5h00 en centre-ville.

Pour la collecte des corbeilles, notre agent commence à 7h00 en même temps que les deux agents de pieds en centre-ville.

Nous avons deux équipes :

- Du lundi au vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00 (15h30 le vendredi)
- Du mardi au samedi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00 ( 6h00 à 12h00 le samedi)

Et le dimanche (3 agents à tour de rôle sur le volontariat) de 6h00 à 10h00 et 13h30 à 15h30 (nettoyage marché)

Nous utilisons aussi des souffleurs électrique le matin pour le soufflage des trottoirs.

### **Romans-sur-Isère– 10/11/2023**

Pour la ville de Romans sur Isère, 3 équipes : équipe mécanisée – équipe manuelle – équipe de soutien.

- Mécanisée et manuelle : lundi 6H à 12H et 13H à 17H puis du mardi au vendredi 6H à 13 H
- Soutien : du mardi au vendredi 9H à 12H et 13 H à 17H puis le samedi 6H à 14H en raison des marchés

Chaque dimanche, une équipe de 3 agents pour la propreté des marchés de 13H à 15H selon un planning annuel établi.

Nous utilisons aussi des souffleurs électriques le matin pour minimiser les nuisances sonores.

Pas d'horaires adaptés pendant l'été mais nous prenons soin des agents en leur fournissant casquettes/eau/pause supplémentaire et surtout missions moins physiques pendant la période de canicule.

### **Mont-Saint-Aignan– 10/11/2023**

A Mont Saint Aignan,

Prise de poste à 8h en hiver et 7 h en été (avril à fin septembre)

Mais pour les grands axes, interventions deux fois par semaine des agents à partir de 6h du matin avec gros souffleurs thermiques et balayeuse.

On a parfois des mécontents, mais peu. Les rues sont faites en moyenne une fois par mois avec ces moyens, la gêne est donc assez limitée dans le temps, c'est ce que l'on explique, avec aussi contraintes de circulation,

On essaye de tenir compte de la proximité des zones d'habitation avec les gros souffleurs.

### **Chartres– 10/11/2023**

A Chartres, 5 horaires de démarrage afin de couvrir la journée :

Equipe mécanisée 5H00 et 12H30 (fonctionne en 2/8)

Equipe à pied 5H00-7H00-9H00

Absence d'horaires été-hiver alors que c'était le cas avant mais pic d'activité en automne.

## 6. Cycle de travail et week-end

### Le Havre – 23/05/2018

Suite aux festivités des 500 ans de la ville du Havre en 2017 et son franc succès, la collectivité a décidé de pérenniser chaque année son opération « un été au havre » pour maintenir son attractivité.

En 2017, nous avons assuré l'ensemble des prestations grâce aux heures supplémentaires, en particulier le week-end. Comme beaucoup d'entre vous, nous subissons des contraintes financières de plus en plus ardues, réduisant à peau de chagrin le volume d'heures supplémentaires pouvant être réalisées par les agents.

C'est pourquoi, nous serions très intéressés d'avoir vos retours sur vos fonctionnements pendant les week-ends tout au long de l'année ou spécifiquement durant une période estivale.

### Perpignan – 23/05/2018

La ville de Perpignan dispose d'une équipe du week-end de 31 agents (sur la base du volontariat pour un engagement trimestriel).

La compensation est l'attribution aux agents de 2 jours de repos en semaine. Les jours de repos consécutifs (pour les agents) sont, par équipe, soit lundi et mardi (16 agents), soit jeudi et vendredi (15 agents). De plus les agents en équipe de week-end perçoivent une compensation financière de 400 €/ mois / agent et de 116€ net par mois assujettie à la présence réelle de l'agent en week-end. L'effectif minimum obligatoire est de 25 agents par WE.

Pour les périodes estivales et de fin d'année les volontaires de l'équipe WE ne peuvent poser des CA.

### Avignon – 23/05/2018

En ce qui concerne Avignon il y a longtemps que nous avons intégré l'affluence touristique dans le fonctionnement de la qualité de l'espace public.

Ainsi, depuis de nombreuses années nous assurons une maintenance les après-midis intra-muros (+ actions en fonction des besoins en dehors des remparts) tous les jours de la semaine, dimanches et jours fériés compris. Les agents travaillent d'octobre à mai de 12H00 à 19H12 et bénéficient à tour de rôle d'un week-end sur deux. L'été, la vacation est de 12H à 22H avec 4 jours travaillés/4 jours repos. Ces agents perçoivent une valorisation indemnitaire de 25 € par dimanche travaillé, qui augmente en fonction du nombre de dimanches.

Prochainement, pour répondre à la demande politique destinée à apporter un service similaire à l'extérieur des remparts nous allons créer une autre équipe 7/7 pour l'extra-muros mais de 10H à 17H12. Même compensation indemnitaire.

Je rajouterai que ces équipes ont été créées à l'occasion de remplacements regroupés pour recruter le personnel sur ces conditions horaires.

Au total à terme ce seront une trentaine d'agents qui seront concernés.

### **Rennes – 24/05/2018**

Jusqu'en 2016 à Rennes les agents travaillaient le dimanche uniquement en heures supplémentaires. Ils travaillaient en fonction de leurs tâches 5h ou 6h. Certains dimanches où les évènements étaient plus nombreux le nombre d'agents habituel était augmenté. Depuis 2016 les agents travaillent le dimanche dans leur cycle de travail (9 agents en propreté manuelle et 1 agent en propreté mécanique). Ceci a été mis en œuvre car très fréquemment les agents faisaient jusqu'à 7 jours de travail de suite). Ils ont un jour de repos hebdo qui en fonction des équipes est le lundi ou le mercredi. Ils ne travaillent toujours que 5h ou 6h (réel souhait des agents – souhait respecté en créant un compteur d'heures alimenté en période feuilles et désherbage et décrétement de 1h ou 2h des heures non faites le dimanche... je vous passe les détails de la complexité en termes de gestion !). En période estivale 2 agents supplémentaires (ou + si besoin) renforcent cette équipe. Ces 2 agents sont en heures supplémentaires.

### **Bar le Duc – 25/05/2018**

Pour la commune de Bar le Duc une équipe de 2 agents avec véhicules sur un circuit bien défini (hyper centre), ils travaillent les samedis et dimanches matin (6H-9H) sous forme de roulement (1WE /5) sur la base de volontariat. Ces derniers sont rémunérés en heures supplémentaires et ça toute l'année. Concernant les manifestations diverses, les agents sont sur le même principe, volontaires et en heures supplémentaires.

### **Saint-Brieuc – 25/05/2018**

Bonjour à Saint-Brieuc, c'est sensiblement la même chose.

### **Genève– 25/05/2018**

A Genève un quart de l'effectif (50 pers.) travaille chaque WE.

- Du 1er novembre au 31 mars : 5 heures le samedi et 5 heures le dimanche avec le lundi qui suit de repos.
- Du 1er avril et 31 octobre : 8 heures le samedi et 8 heures le dimanche avec le lundi ET le vendredi qui suivent de repos.

### **Versailles – 25/05/2018**

Les weekends et nettoyage d'après fêtes et cérémonies sont fait en heures supplémentaires (payées ou récupérées au choix).

- Samedi 7h45-12h 13h-15h45 => 10 agents
- Dimanche 7h30-11h45 => 10 agents
- F&C => l'effectif est calibré en fonction du besoin

Le roulement se fait sur 4 équipes et seuls les agents sans restriction médicale sont intégrés à ces équipes.

### **Troyes – 25/05/2018**

Les activités du WE sont elles aussi en heures supplémentaires payées, la récupération n'étant que très ponctuelle (pour réduire les problèmes de disponibilité des effectifs).

- 5h30/10h30 et 12h00/16h00 le samedi pour 7 agents
- 5h00/9h00 le dimanche, plus un agent sur balayeuse l'après-midi

Le roulement pour un agent est de :

- 1 samedi travaillé
- 1 WE de repos
- 1 dimanche travaillé
- 1 WE de repos

Les agents se sont portés volontaires et engagés sur une durée d'1 an.

Les autres activités exceptionnelles sont elles aussi payées en HS, et organisées avec des agents volontaires pour garantir le respect de la législation en termes de temps de repos. L'encadrement (1 agent par WE) est d'astreinte avec rémunération en fonction des heures de présence.

### **Niort – 25/05/2018**

A Niort, nous avons un roulement d'agent planifié les samedis et les dimanches en début de chaque semestre.

- Les samedis de 6h00/11h00 – obligatoire pour tous les agents - En récupération.
- Les dimanches et jours fériés de 6h00/10h00 – sur volontariat - Payer ou récupérer au choix.

Nous avons une liste d'agents volontaires en cas d'absentéisme ou de renfort pour certains événements exceptionnels.

### **Mulhouse – 25/05/2018**

Sur la ville de Mulhouse, les agents travaillent sur 6 jours du lundi au samedi avec un jour de repos travaillé par semaine.

Ce jour de repos change toutes les semaines.

Les agents ont ainsi un week-end de 4 jours toutes les 6 semaines.

Le samedi est donc un jour travaillé comme les autres.

Les dimanches et jours fériés, nous avons une équipe de 14 agents en heures supplémentaires payées.

Nous renforçons ces moyens en fonction des manifestations.

## 7. Équipe de nuit et contrôle des prestations

### Aix-en-Provence – 08/12/2017

Nous aimerions savoir comment vous êtes organisés concernant les équipes de nuit et le contrôle des prestations. D'autres aspects nous intéressent également mais de manière subsidiaire, comme la coordination avec la collecte des déchets ou encore la verbalisation. Voici donc un questionnaire, vous pouvez bien sûr y répondre de manière synthétique :

A Aix-en-Provence, la propreté urbaine est une compétence partagée :

- Le Conseil de territoire est chargé de la collecte des déchets ;
- La Ville est chargée du nettoyage des rues et a notamment mis en place depuis 2010 une équipe de propreté de « nuit » qui opère du lundi à vendredi de 18h à 1h et le dimanche de 17h à 23h.

La Ville d'Aix-en-Provence réfléchit actuellement à l'organisation de la propreté, plus particulièrement dans son centre-ville ancien.

#### 1) L'organisation de la propreté

1. Quelle est l'organisation de vos équipes de propreté (équipes matin, équipe après-midi, nombre d'agents, nombre de secteurs géographiques couverts, etc.) ?
2. Si vous avez-vous une équipe de propreté de nuit, quelle est son organisation : ses missions et son périmètre d'intervention de cette équipe (par rapport aux équipes de jour) ?

#### 2) Le contrôle des prestations réalisées par les équipes de propreté

3. Comment est assuré le contrôle de la qualité des prestations réalisées par les équipes de propreté ?
4. Avez-vous mis en place un superviseur externe ?
5. Quel contrôle spécifique pour l'équipe de propreté de nuit ?

#### 3) L'adaptation des modalités de collecte à l'impératif de propreté

6. Quels sont les modes de collecte des déchets en centre-ville (tri sélectif avec le nombre de points d'apports volontaires, collecte des cartons des commerçants...) ?
7. Quelle coordination y-a-t-il entre la collecte des déchets et les équipes de propreté de la ville, en particulier dans le centre-ville ?

#### 4) Le respect par les habitants de la réglementation en matière de propreté

8. Avez-vous une brigade verte ?
9. Quelles sanctions sont appliquées ?
10. Quelles actions de verbalisation ou prévention mettez-vous en place ?

### Agen – 08/12/2017

#### 1) L'organisation de la propreté

01. Quelle est l'organisation de vos équipes de propreté (équipes matin, équipe après-midi, nombre d'agents, nombre de secteurs géographiques couverts, etc.) ? **du lundi au samedi**

**de 6h à 12h30 (40 agents 36 secteurs) /dimanche matin de 8h à 14h équipe restreinte de 4 agents (secteur de vie nocturne et zone premium).**

02. Si vous avez-vous une équipe de propreté de nuit, quelle est son organisation : **ses missions et son périmètre d'intervention de cette équipe (par rapport aux équipes de jour) ?**

2) Le contrôle des prestations réalisées par les équipes de propreté

03. Comment est assuré le contrôle de la qualité des prestations réalisées par les équipes de propreté ? **application tell my city / service vie des quartiers/retour des IOP**

04. Avez-vous mis en place un superviseur externe ? **Non**

05. Quel contrôle spécifique pour l'équipe de propreté de nuit ?

3) L'adaptation des modalités de collecte à l'impératif de propreté

06. Quels sont les modes de collecte des déchets en centre-ville (tri sélectif avec le nombre de points d'apports volontaires, collecte des cartons des commerçants...) ? **en sacs pour foyers et bacs pour commerçants /collectes spécifiques des cartons des commerçants et verre pour métiers de bouches**

07. Quelle coordination y-a-t-il entre la collecte des déchets et les équipes de propreté de la ville, en particulier dans le centre-ville ? **administration mutualisée, même chef de service, coordination des consignes**

4) Le respect par les habitants de la réglementation en matière de propreté

08. Avez-vous une brigade verte ? **non mais une brigade incivilités**

09. Quelles sanctions sont appliquées ? **selon règlement de collecte des déchets et règlement sanitaire, arrêtés du Maire (voir site de la Ville d'AGEN)**

10. Quelles actions de verbalisation ou prévention mettez-vous en place ? **autocollants sur sacs lorsque hors jours de collectes /communication : zéro déchet en journée**

### **Metz – 08/12/2017**

1) L'organisation de la propreté

01. Quelle est l'organisation de vos équipes de propreté (équipes matin, équipe après-midi, nombre d'agents, nombre de secteurs géographiques couverts, etc.) ?

**7 équipes propreté du matin de 6h à 14h du lundi au samedi représentant 117 agents (44 conducteurs et 73 agents d'entretien)**

**1 équipes propreté d'après-midi de 13h à 21h du lundi au samedi représentant 9 agents (2 conducteurs et 7 agents d'entretien)**

**L'activité du dimanche est en heures supplémentaires sur la base du volontariat et de la qualité de service de 6h à 14h.**

02. Si vous avez-vous une équipe de propreté de nuit, quelle est son organisation : ses missions et son périmètre d'intervention de cette équipe (par rapport aux équipes de jour) ? **Pas d'équipe de propreté de nuit. Uniquement un balayage mécanique et lavage des voies et stations du Bus à haut niveau de service par une société privé (pris en charge par le délégataire des transports en communs)**

2) Le contrôle des prestations réalisées par les équipes de propreté

03. Comment est assuré le contrôle de la qualité des prestations réalisées par les équipes de propreté ?

**Le contrôle est assuré au quotidien par 9 chefs d'équipes et 4 techniciens. Plus la mise en œuvre des grilles IOP par la brigade propreté**

04. Avez-vous mis en place un superviseur externe ?

**Non**

05. Quel contrôle spécifique pour l'équipe de propreté de nuit ?

3) L'adaptation des modalités de collecte à l'impératif de propreté

06. Quels sont les modes de collecte des déchets en centre-ville (tri sélectif avec le nombre de points d'apports volontaires, collecte des cartons des commerçants...) ?

**Collecte en porte à porte 6j/7 de 19h à 2h en sacs + quelques points d'apport enterré**

07. Quelle coordination y-a-t-il entre la collecte des déchets et les équipes de propreté de la ville, en particulier dans le centre-ville ?

**Il n'y a plus de coordination depuis environ 3 ans du fait de décisions politiques différentes entre l'agglomération (collecte) et la Ville (propreté)**

4) Le respect par les habitants de la réglementation en matière de propreté

08. Avez-vous une brigade verte ?

**Oui : Brigade propreté**

09. Quelles sanctions sont appliquées ?

**Verbalisation + facturation des prestations de nettoyage ou de collecte**

10. Quelles actions de verbalisation ou prévention mettez-vous en place ?

**Actions de communication : campagne d'affichage et d'événementiels (semaine de la propreté, Metz plages, etc.)**

**Actions de sensibilisation auprès des scolaires, périscolaires et des associations**

**Actions de médiation : un médiateur municipal et un garde champêtre**

**Actions de contrôle et de répression : 2 ASVP + garde champêtre**

### **Rennes – 08/12/2017**

1) L'organisation de la propreté

01. Quelle est l'organisation de vos équipes de propreté (équipes matin, équipe après-midi, nombre d'agents, nombre de secteurs géographiques couverts, etc.) ? **(Équipe du matin de 4h30 à 11h30 – équipe en normale de 8h15 à 16h45 et équipe après-midi (très petite) de 12h à 19h)**

02. Si vous avez-vous une équipe de propreté de nuit, quelle est son organisation : ses missions et son périmètre d'intervention de cette équipe (par rapport aux équipes de jour) ? **pas d'équipe de nuit**

2) Le contrôle des prestations réalisées par les équipes de propreté

03. Comment est assuré le contrôle de la qualité des prestations réalisées par les équipes de propreté ? **ce sont les agents de maîtrise qui contrôlent le travail des agents de terrain**

04. Avez-vous mis en place un superviseur externe ? **non**

05. Quel contrôle spécifique pour l'équipe de propreté de nuit ? **sans objet**

3) L'adaptation des modalités de collecte à l'impératif de propreté

06. Quels sont les modes de collecte des déchets en centre-ville (tri sélectif avec le nombre de points d'apports volontaires (**oui je n'ai pas le nombre – info rennes métropole**) , collecte des cartons des commerçants (**oui en porte à porte par une entreprise d'insertion**)...)?

07. Quelle coordination y-a-t-il entre la collecte des déchets et les équipes de propreté de la ville, en particulier dans le centre-ville ? **pas de réelle coordination (à part des mesures du type un camion propreté métropole passe le matin en centre-ville sur les pavés avant les équipes de propreté) mais de bons rapports/contacts/échanges qui font que les éventuels problèmes sont lissés au fur et à mesure.**

4) Le respect par les habitants de la réglementation en matière de propreté

08. Avez-vous une brigade verte ? **2 agents au sein du service propreté**

09. Quelles sanctions sont appliquées ? **PVE pour les dépôts sauvages où l'on retrouve un nom et une adresse + facturation d'enlèvement du dépôt / affichage sauvage : rapport de constatation puis facturation remise en état.**

10. Quelles actions de verbalisation ou prévention mettez-vous en place ?

#### Douai – 08/12/2017

1) L'organisation de la propreté

01. Quelle est l'organisation de vos équipes de propreté (équipes matin, équipe après-midi, nombre d'agents, nombre de secteurs géographiques couverts, etc.) ? **Ville divisée en secteurs, 25 agents de propreté sectorisés, 8 agents en nettoyage mécanisé 6j/7 de 6h/11h30 et 13h30/16h00 et le dimanche 7h/11h en heures supplémentaires**

02. Si vous avez-vous une équipe de propreté de nuit, quelle est son organisation : ses missions et son périmètre d'intervention de cette équipe (par rapport aux équipes de jour) ? *Pas d'équipe de nuit*

2) Le contrôle des prestations réalisées par les équipes de propreté

03. Comment est assuré le contrôle de la qualité des prestations réalisées par les équipes de propreté ? **3 agents de maîtrise et 1 technicien**

04. Avez-vous mis en place un superviseur externe ? **Non**

05. Quel contrôle spécifique pour l'équipe de propreté de nuit ?

3) L'adaptation des modalités de collecte à l'impératif de propreté

06. Quels sont les modes de collecte des déchets en centre-ville (tri sélectif avec le nombre de points d'apports volontaires, collecte des cartons des commerçants...) ? **collecte compétence communauté d'agglomération, en vespérale et quelques PAV**

07. Quelle coordination y-a-t-il entre la collecte des déchets et les équipes de propreté de la ville, en particulier dans le centre-ville ? **nombreux échanges entre la ville et la communauté d'agglomération**

4) Le respect par les habitants de la réglementation en matière de propreté

08. Avez-vous une brigade verte ? **police propreté au sein de la police municipale**

09. Quelles sanctions sont appliquées ? .....

10. Quelles actions de verbalisation ou prévention mettez-vous en place ?

## Perpignan – 08/12/2017

### Pour PERPIGNAN

- Le Conseil de territoire est chargé de la collecte des déchets ; (la CU est chargée de la collecte)
- La Ville est chargée du nettoyage des rues de 06h à 19h du Lundi au Vendredi et le Samedi (1 équipe de 5h/10h +13h30/15h30 et un 2 équipe de 8h/12h + 15h/18h) pour le dimanche 1 équipe 6h/10h30 +13h30/16h

#### 1) L'organisation de la propreté

01. Quelle est l'organisation de vos équipes de propreté (équipes matin, équipe après-midi, nombre d'agents, nombre de secteurs géographiques couverts, etc.) ? (Équipe du matin 7 secteurs géographiques de 6h à 13h – équipe en intervention de 8h/11h30 et 13h30/16h30 et équipe après-midi de 12h à 19h)

02. Si vous avez-vous une équipe de propreté de nuit, quelle est son organisation : ses missions et son périmètre d'intervention de cette équipe (par rapport aux équipes de jour) ? pas d'équipe de nuit

#### 2) Le contrôle des prestations réalisées par les équipes de propreté

03. Comment est assuré le contrôle de la qualité des prestations réalisées par les équipes de propreté ? ce sont les agents de maitrise responsable des secteurs qui contrôlent le travail des agents de terrain

04. Avez-vous mis en place un superviseur externe ? non

05. Quel contrôle spécifique pour l'équipe de propreté de nuit ? sans objet

#### 3) L'adaptation des modalités de collecte à l'impératif de propreté

06. Quels sont les modes de collecte des déchets en centre-ville ? PAP + APV

07. Quelle coordination y-a-t-il entre la collecte des déchets et les équipes de propreté de la ville, en particulier dans le centre-ville ? pas de réelle coordination

#### 4) Le respect par les habitants de la réglementation en matière de propreté

08. Avez-vous une brigade verte ? 5 agents PM au sein du service propreté

09. Quelles sanctions sont appliquées ? TA 68€ pour les dépôts sauvages où l'on retrouve un nom et une adresse + facturation d'enlèvement du dépôt.

10. Quelles actions de verbalisation ou prévention mettez-vous en place ? communication presse + journées de sensibilisation + reportages + verbalisations

## 8. Horaires des équipes à pieds et mécanisées

### Ivry-sur-Seine – 17/03/2017

Nous sommes à la recherche de solutions pour améliorer l'efficacité des équipes mécanisées, avez-vous des horaires différents pour les équipes à pieds et mécanisées ?

### Châteauroux – 17/03/2017

Bonjour, nos horaires sont les mêmes excepté pour les circuits de balayage mécanique du centre-ville où nous intervenons le matin à partir de 6h00, du mois de mai à octobre.

### Metz – 17/03/2017

A la Ville de Metz les équipes mécaniques et manuels ont les mêmes horaires afin d'assurer la coordination des équipes dès la prise de poste et optimiser les transports d'agents : le balayeur part avec la machine depuis le dépôt

### Pau – 17/03/2017

A Pau les hommes de main accompagnent les balayeurs mécaniques via des souffleurs sur les trottoirs

Ils ont donc les mêmes horaires pour des raisons de collaboration entre équipes soit le matin soit l'après-midi.

### Toulouse – 17/03/2017

A Toulouse-Centre les équipes mécanisées prennent leurs postes un quart d'heure avant.

### Niort – 17/03/2017

A Niort, il y avait 2 types d'horaires entre les équipes de balayage manuel et les équipes mécanisées.

Dans le cadre de notre réorganisation et pour améliorer la coordination, les équipes sont devenues mixtes et les horaires uniformisés, à l'exception de 3 agents dont les horaires seront normalisés avant la fin de l'année.

### Douai – 17/03/2017

Même chose pour Douai, les équipes mécaniques et manuelles ont les mêmes horaires pour une coordination efficace des interventions dès la prise de poste.

### Grand-Quevilly – 25/08/2021

Afin de maximiser le temps de fonctionnement des engins pourriez-vous me dire quelles sont les plages horaires que vous avez pour vos agents ?

### Mulhouse – 25/08/2021

Nos conducteurs de balayeurs travaillent en équipe matin ou après-midi, de 5h à 12h35 ou 12h45/20h20 (pas d'alternance, horaire fixe). Une équipe est en horaire de jour de 6h45 à 14h20.

Une partie de l'effectif travaille sur 5 jours du lundi au vendredi, d'autres sur 6 jours du lundi au samedi avec un jour de repos mobile dans la semaine.

Les dimanches et jours fériés sont travaillés en HS de 7h30 à 10h30 (roulement agents).

Pour ce qui concerne la métropole de Lyon : les conducteurs travaillent en poste fixe (matin ou après-midi) de 6h00 à 12h45 et de 12h45 à 19h30 du lundi au vendredi + 1 samedi sur 2 de 6h00 à 12h45 + heures supplémentaires en cas de besoin les samedis après-midi, dimanches et jours fériés.

#### **Arras – 25/08/2021**

Un cycle d'alternance de journée et d'horaires avec 37h par sem dimanche compris.  
Rémunération supplémentaire de 200€/mois avec l'IFSE en contre partie du travail du WE.

S1: LMMJ 5h30/12h54, S 6h/15h, D 6h/11h48

S2 : MMJV 5h30/12h54

S3: LMMJ 8h/12h & 13h/16h24, S 6h/15h, D 8h30/14h18

S4 : MMJV 8h/12h & 13h/16h24

#### **Saint-Etienne – 26/08/2021**

Concernant la Ville de Saint-Etienne, les horaires sont les suivants :

du lundi au vendredi 5h30-12h54 et 12h30-19h54

le samedi de 5h30-13h54 (une heure supplémentaire) et 11h30- 18h54

le dimanche du 6h-15h en heures supplémentaires

#### **Blois – 26/08/2021**

Nos conducteurs de balayuses travaillent en équipe du matin et de l'après-midi en alternance de 5h à 12h30 et de 12h30 à 20h00 avec une pause de 30 minutes du lundi au vendredi.

#### **Ajaccio – 27/08/2021**

Pour la ville d'Ajaccio, nous travaillons avec deux équipes, et deux périodes,

-Période Haute : d'avril à octobre

Équipe matin : 5:00 / 12:45

Équipe après midi : 13:00 / 20:45

-Période basse : novembre à mars

Équipe matin : 6:00/11:00 (possible évolution en 5:00/10:00.)

Équipe après midi : 13:30/ 18:30

Nous travaillons en 5/2 en incluant un week-end sur deux dans le roulement.

#### **Valence – 27/08/2021**

-Du lundi au vendredi : 5h00 – 12h15 / 13h15- 19h30

Equipe Tags 8h00-12h00 / 13h00-16h00

-Le samedi : 6h00-13h15 / 17h00-21h00 toute l'année / 18h00-22h00 durant l'été

#### **Rennes – 27/08/2021**

A Rennes nos balayuses fonctionnent du lundi au samedi en 2x7 : 4h45-11h45 et 12h-19h.

Le samedi fin à 16h45 et le dimanche de 4h30 à 10h30 uniquement.

## 9. Question concernant le travail du dimanche et des jours fériés

### Rennes – 27/05/2016

Je souhaiterais connaître dans vos collectivités les pratiques concernant le travail des agents le dimanche et les jours fériés :

Avez-vous des agents qui travaillent de **façon régulière** le dimanche et les jours fériés (hors manifestations particulières demandant de mettre des moyens de façon obligatoire) ?

- Si non : y-a-t-il de la propreté d'assurée par un prestataire ou aucune propreté d'assurée le dimanche ?
- Si oui :
  - Assurez-vous de la propreté que sur un espace bien défini ?
  - Les moyens fluctuent-ils en fonction des saisons ?
  - Quelles sont les missions des agents ces jours-là : uniquement les corbeilles ? Autres missions bien décrites...
  - Ce travail du dimanche et des jours fériés est-il en heures supplémentaires ou inclus dans le rythme de travail ? S'il est en HS est-ce sur la base du volontariat ou sur un roulement défini et obligatoire ?

Si vous avez-vous d'autres remarques sur le travail ou non de vos équipes sur les dimanches et jours fériés n'hésitez pas à m'en faire part, nous sommes en réflexion à Rennes sur le sujet.

### Douai – 27/05/2016

Si oui :

- Assurez-vous de la propreté que sur un espace bien défini ? **La ville est divisée en secteurs d'intervention pour la semaine, le weekend ont été définis des secteurs élargis de centre-ville**
- Les moyens fluctuent-ils en fonction des saisons ? **Moyens constants**
- Quelles sont les missions des agents ces jours-là : uniquement les corbeilles ? Autres missions bien décrites... **les missions demandées aux agents restent identiques à celles de la semaine que ce soit en nettoyage manuel ou mécanique**
- Ce travail du dimanche et des jours fériés est-il en heures supplémentaires ou inclus dans le rythme de travail ? S'il est en HS est-ce sur la base du volontariat ou sur un roulement défini et obligatoire ? **Le travail du dimanche est inclus dans le rythme de travail, mais les heures de dimanche sont majorées**

Si vous avez-vous d'autres remarques sur le travail ou non de vos équipes sur les dimanches et jours fériés n'hésitez pas à m'en faire part, nous sommes en réflexion à Rennes sur le sujet.

**Le rythme de travail de notre agent a été établi comme suit :**

- **Cycle de travail avec horaires fixes de 2 semaines :**
  - **une semaine de 45 heures**
  - **une semaine de 33 heures**

**Nos agents travaillent un weekend sur deux, et sont en repos les jours encadrant ce weekend travaillé**

### Metz – 27/05/2016

Assurez-vous de la propreté que sur un espace bien défini ? **Pour le nettoyage du dimanche, des circuits spécifiques sont définis, ils correspondent à l'hyper-centre, aux zones touristiques et à certains quartiers sociaux.**

Les moyens fluctuent-ils en fonction des saisons ? Non

Quelles sont les missions des agents ces jours-là : uniquement les corbeilles ? Autres missions bien décrites... : **balayage et lavage manuel et mécanique, collecte des corbeilles de propreté. Seul l'enlèvement des marquages muraux n'est pas assuré le dimanche hors manifestations ou élections sensibles.**

Ce travail du dimanche et des jours fériés est-il en heures supplémentaires ou inclus dans le rythme de travail ? S'il est en HS est-ce sur la base du volontariat ou sur un roulement défini et obligatoire ? **le travail du dimanche est en heures supplémentaires sur la base du volontariat. Cependant une sélection d'agents est opérée sur leur manière de servir, compte tenu du fait que l'encadrement du dimanche est réduit.**

#### Lorient – 27/05/2016

Si non : y-a-t-il de la propreté d'assurée par un prestataire ou aucune propreté d'assurée le dimanche ? **actuellement un balayage lavage mécanique est assuré le dimanche dans l'hyper centre-ville (bars, discothèques ... générant des petits déchets). Au prochain marché, nous ne prévoyons plus que du nettoyage en recherche manuel : problème du bruit et économies**

#### Pau – 27/05/2016

Avez-vous des agents qui travaillent de **façon régulière** le dimanche et les jours fériés (hors manifestations particulières demandant de mettre des moyens de façon obligatoire) ? **Les agents sont en heures supplémentaires et travaillent les samedis ou dimanche (1 week\_end sur 4) soit en récupéré (les samedis) soit au choix (les dimanches)**

- Si non : y-a-t-il de la propreté d'assurée par un prestataire ou aucune propreté d'assurée le dimanche ? **donc propreté minimale assurée en centre-ville ou sur les marchés le dimanche par la régie uniquement avec 10 agents travaillant de 06h à 10h le matin et de 12h à 16h l'après-midi pour 4 parmi les 10 pour nettoyer un marché**
- Si oui :

Assurez-vous de la propreté que sur un espace bien défini ? **le centre-ville**

Les moyens fluctuent-ils en fonction des saisons ? **non tjrs pareil**

Quelles sont les missions des agents ces jours-là : uniquement les corbeilles ? Autres missions bien décrites... **les dimanches seulement les corbeilles et le balayage manuel et ou mécanique. Pas de lavage le dimanche**

Ce travail du dimanche et des jours fériés est-il en heures supplémentaires ou inclus dans le rythme de travail ? S'il est en HS est-ce sur la base du volontariat ou sur un roulement défini et obligatoire ? **on a pris la liste des agents volontaires (90% des agents) et ils passent à tour de rôle. Ceux qui ne sont pas volontaires ont tous leurs week end de libre (mais gagnent moins d'argent)**

Si vous avez-vous d'autres remarques sur le travail ou non de vos équipes sur les dimanches et jours fériés n'hésitez pas à m'n faire part, nous sommes en réflexion à Rennes sur le sujet. **Pour les jours fériés c'est pareil que pour les dimanches**

### Clermont-Ferrand – 27/05/2016

Avez-vous des agents qui travaillent de **façon régulière** le dimanche et les jours fériés (hors manifestations particulières demandant de mettre des moyens de façon obligatoire) ? **OUI**

- Si non : y-a-t-il de la propreté d'assurée par un prestataire ou aucune propreté d'assurée le dimanche ?
- Si oui :

Assurez-vous de la propreté que sur un espace bien défini ? **Circuits établis sur hypercentre + marchés de plein air et manifestations sur les autres secteurs**

Les moyens fluctuent-ils en fonction des saisons ? **NON**

Quelles sont les missions des agents ces jours-là : uniquement les corbeilles ? Autres missions bien décrites... **Balayage manuel et mécanique, lavage, ramassage des encombrants, collecte des corbeilles de propreté**

Ce travail du dimanche et des jours fériés est-il en heures supplémentaires ou inclus dans le rythme de travail ? S'il est en HS est-ce sur la base du volontariat ou sur un roulement défini et obligatoire ? **Inclus dans rythmes de travail, équipe spécifique travaille uniquement le week-end, les agents à pied les vend, sam et dim et conducteurs de balayuses les sam, dim et lund.**

### Toulouse Métropole – 27/05/2016

Avez-vous des agents qui travaillent de **façon régulière** le dimanche et les jours fériés (hors manifestations particulières demandant de mettre des moyens de façon obligatoire) ? **Oui.**

- Si non : y-a-t-il de la propreté d'assurée par un prestataire ou aucune propreté d'assurée le dimanche ?
- Si oui :

Assurez-vous de la propreté que sur un espace bien défini ? **Oui.**

Les moyens fluctuent-ils en fonction des saisons ? **Oui, l'été nous déployons des moyens supplémentaires sur la base de loisirs.**

Quelles sont les missions des agents ces jours-là : uniquement les corbeilles ? Autres missions bien décrites...**Collecte des corbeilles, balayage manuel et marché de plein vent.**

Ce travail du dimanche et des jours fériés est-il en heures supplémentaires ou inclus dans le rythme de travail ? S'il est en HS est-ce sur la base du volontariat ou sur un roulement défini et obligatoire ? **Il y a 2 façons : la première, la même équipe travail le samedi et le dimanche avec 2 jours de récupération plus une prime et la deuxième une équipe le samedi et une équipe le dimanche en HS. La liste est définie à partir d'un roulement et obligatoire (par contre rien n'empêche de se faire remplacer tant qu'il y a le nombre d'agents nécessaire).**

### Nantes – 27/05/2016

Assurez-vous de la propreté que sur un espace bien défini ? **Oui, uniquement l'hyper centre de Nantes qui est nettoyé 365 jours par an mais uniquement le matin sur les dimanches, jours fériés et jours chômés.**

Les moyens fluctuent-ils en fonction des saisons ? **Oui, nous renforçons les moyens en haute saison (mai à septembre + décembre) en passant de 10 agents à 15.**

Quelles sont les missions des agents ces jours-là : uniquement les corbeilles ? Autres missions bien décrites... **Pas de lavage, 1 aspi compacte pour les chaussées, 1 ou 2 mini aspi**

**selon la saison et des agents qui vident les corbeilles, ramassent les dépôts sauvages mais pas de balayage manuel soigné.**

Ce travail du dimanche et des jours fériés est-il en heures supplémentaires ou inclus dans le rythme de travail ? S'il est en HS est-ce sur la base du volontariat ou sur un roulement défini et obligatoire ? **Le travail du dimanche se fait sur la base d'un roulement mis dans les sujétions du poste (4 dimanche ou jours fériés par an) qui sont payables en HS. Pour les jours chomés ou les renforts de haute saison, c'est du volontariat hors sujétions.**

#### **Brest – 27/05/2016**

Avez-vous des agents qui travaillent de **façon régulière** le dimanche et les jours fériés (hors manifestations particulières demandant de mettre des moyens de façon obligatoire)

? **OUI chaque dimanche (sauf le 25/12, le 01/05 et 6 week-end de l'été)**

- Si non : y-a-t-il de la propreté d'assurée par un prestataire ou aucune propreté d'assurée le dimanche ? **oui les 6 dimanches de l'été**
- Si oui :

Assurez-vous de la propreté que sur un espace bien défini ? **Oui**

Les moyens fluctuent-ils en fonction des saisons ? Peu

Quelles sont les missions des agents ces jours-là : uniquement les corbeilles ? Autres missions bien décrites... **Balayage manuel et mécanique, ramassage des encombrants, collecte des corbeilles de propreté**

Ce travail du dimanche et des jours fériés est-il en heures supplémentaires ou inclus dans le rythme de travail ? S'il est en HS est-ce sur la base du volontariat ou sur un roulement défini et obligatoire ? **Il est obligatoire mais rémunéré en HS**

#### **Calais – 27/05/2016**

Assurez-vous de la propreté que sur un espace bien défini ? **Oui, les dimanches et jours fériés (sauf 1er mai, 25 décembre et 1er janvier) uniquement l'hyper centre de CALAIS et le front de mer**

Les moyens fluctuent-ils en fonction des saisons ? **Oui, nous renforçons les moyens en haute saison (1er mai au 30 septembre) en plus des saisonniers qui sont recrutés pour la propreté de la plage**

- **4 agents (2 x 2 en véhicules) pour le ramassage des sacs, des déchets au sol, le vidage des corbeilles de rue**
  - + 2 agents pour le front de mer en période estivale
  - 1 balayeuse
  - 1 laveuse

Ce travail du dimanche et des jours fériés est-il en heures supplémentaires ou inclus dans le rythme de travail ? Si il est en HS est-ce sur la base du volontariat ou sur un roulement défini et obligatoire ? **Le travail du dimanche se fait en HS sur la base du volontariat. L'effectif de la Propreté est divisé en deux groupes en alternance du matin (pour respecter les 35 h00 hebdomadaires de repos et les 11h00 de repos entre 2 postes de travail) :**

- **1er groupe du lundi au vendredi (5 jours / 7h00 par jour), c'est lors de cette semaine que les HS sont réalisés**
- **2ème groupe du mardi au samedi (5 jours / 7h00 par jour)**

### Niort – 27/05/2016

Avez-vous des agents qui travaillent de **façon régulière** le dimanche et les jours fériés (hors manifestations particulières demandant de mettre des moyens de façon obligatoire) ?

**Oui, les dimanches et jours fériés**

- Si non : y-a-t-il de la propreté d'assurée par un prestataire ou aucune propreté d'assurée le dimanche ?
- Si oui :

Assurez-vous de la propreté que sur un espace bien défini ?

**L'hyper centre, le marché, les monuments aux morts avant cérémonies, si commémorations.**

Les moyens fluctuent-ils en fonction des saisons ?

**Plutôt en fonction des cérémonies et des manifestations du jour ou de la veille, plutôt que des saisons.**

Quelles sont les missions des agents ces jours-là : uniquement les corbeilles ? Autres missions bien décrites...

**Piquage, vidage des corbeilles, ramassage des encombrants, effacement de tags sur monuments, propreté de monuments avant cérémonies, nettoyage des toilettes publiques, pour l'hyper centre seulement ou lieux concernés par une manifestation. Les moyens et les prestations diffèrent selon les évènements de la veille.**

Ce travail du dimanche et des jours fériés est-il en heures supplémentaires ou inclus dans le rythme de travail ? S'il est en HS est-ce sur la base du volontariat ou sur un roulement défini et obligatoire ?

**Sur la base du volontariat, en heure supplémentaires payées ou récupérées au choix de l'agent.**

### Versailles – 27/05/2016

A Versailles, nous avons chaque samedi (7h45-12h puis 13h-15h45) et chaque dimanche matin (7h30-11h30) une équipe de 10 agents pour nettoyer l'hyper-centre, effectuer la collecte des corbeilles de rue et le samedi après-midi celle des dépôts sauvages.

Nous fonctionnons sur le principe de 4 équipes tournantes toute l'année et s'ajoute à cela sur la période d'avril à septembre un équipage de lavage trottoirs en horaire décalé 5h30-12h.

Les agents ont le choix d'être payés ou récupérés, nous restons assez souples quant aux indisponibilités, les équipes sont affichées 15 jours à l'avance.

### Strasbourg – 27/05/2016

Assurez-vous de la propreté que sur un espace bien défini ? **62 agents interviennent les dimanches et jours fériés le matin de 5h00 à 9h00 sur l'hyper centre, les grands axes et les lignes TRAM de Strasbourg et des 6 communes de plus de 10000 habitants. Nous avons également 1 ou 2 équipes qui travaillent les dimanches après-midi de 13h30 à 17h00 pour la vidange des corbeilles dans les zones touristiques.**

Les moyens fluctuent-ils en fonction des saisons ? **Nous devrions tester une organisation ou de novembre à mars, nous réduisons nos effectifs à 40 personnes selon les conditions météo (neige, verglas, grand froid etc.)**

Quelles sont les missions des agents ces jours-là : uniquement les corbeilles ? Autres missions bien décrites... **Essentiellement du balayage manuel de recherche et de la vidange de corbeilles. Dans l'hyper centre nous faisons également intervenir 2 balayuses et 2 laveuses de trottoir.**

Ce travail du dimanche et des jours fériés est-il en heures supplémentaires ou inclus dans le rythme de travail ? S'il est en HS est-ce sur la base du volontariat ou sur un roulement défini et obligatoire ? **Nous travaillons les dimanches matin en HS et sur la base du volontariat. Nous faisons appel par dimanche à 49 agents volontaires du service Propreté Urbaine et à 13 agents du service Collecte et Valorisation des déchets. Les agents s'inscrivent le mois précédent sur une liste en donnant leurs disponibilités et un logiciel maison attribue de façon équitable le nombre de dimanche travaillé par volontaire.**

#### Caen – 27/05/2016

Avez-vous des agents qui travaillent de **façon régulière** le dimanche et les jours fériés (hors manifestations particulières demandant de mettre des moyens de façon obligatoire) ? **OUI**

- Si non : y-a-t-il de la propreté d'assurée par un prestataire ou aucune propreté d'assurée le dimanche ?
- Si oui :

Assurez-vous de la propreté que sur un espace bien défini ? **OUI, en centre-ville**

Les moyens fluctuent-ils en fonction des saisons ? **OUI, mais en fonction des cérémonies et des manifestations du jour ou du week-end**

Quelles sont les missions des agents ces jours-là : uniquement les corbeilles ? Autres missions bien décrites...**balayage manuel et mécanique, lavage, ramassage des encombrants, collecte des corbeilles de propreté, effacement de tags injurieux sur monuments et nettoyage/vérification des lieux avant cérémonies ou autres manifestations**

Ce travail du dimanche et des jours fériés est-il en heures supplémentaires ou inclus dans le rythme de travail ? S'il est en HS est-ce sur la base du volontariat ou sur un roulement défini et obligatoire ? **Toutes les 5 semaines, la même équipe travaille le samedi et le dimanche avec 2 jours de récupération plus une prime**

#### Dieppe – 2/10/2024

pour information dans vos collectivités les 25 décembre et 1 er janvier avez-vous des agents qui travaillent ,fonctionnez-vous en mode normal ou avec horaires aménagés, effectifs complets ou réduits?

#### Dunkerque – 2/10/2024

À Dunkerque, ces jours sont travaillés comme un dimanche avec une partielle réduction au besoin, sauf incidence climatique bien sûr.

#### Romans – 3/10/2024

Le service Propreté Urbaine ne fonctionne pas les 25 et 1<sup>er</sup> janvier.

#### Antibes – 3/10/2024

A Antibes/Juan les Pins, nous avons le même fonctionnement que Dunkerque à savoir que ces jours sont travaillés comme un dimanche avec le retrait de certaines missions non prioritaires.

On se focalise sur les cœurs de ville (Antibes et Juan) et nous apportons une attention particulière sur le marché de Noël.

Les agents sont rémunérés en heures supplémentaires.

#### Ajaccio – 3/10/2024

A Ajaccio, les équipes travaillent en effectif réduit à cause des congés de 7h à 11h contre 5h-11h habituellement.

L'équipe cantonniers d'après-midi est basculée du matin en renfort.

### 10. Adaptation de travail / canicule (Benchmark)

Ville	Tenue été	Si oui laquelle	Horaires aménagés en saison chaude	Mesures pour l'hydratation	Autre
Toulouse	Non	-	Oui : poste du matin (7h-14h) avec pause de 20' et poste de l'après-midi (13h-20h) avec 2 pauses autorisées	Non précisé	
Avignon	Oui	Bermuda T-shirt haute visibilité Casquette avec logo	Pause supplémentaire accordée pour se rafraîchir	Gourde à chaque agent	
Versailles	Non	-	6h30-11h30 puis 12h30-14h45	Bouteilles d'eau + pause méridienne qui laisse le temps aux agents qui le souhaitent de prendre une douche pour se rafraîchir	Pas favorable à la journée continue sans pause méridienne (plus fatigante pour l'organisme).
Rennes	Oui	Pantalon léger mais refus des pantacourts et bermudas (risque de piqûres d'insectes et de coups de soleil)	Oui : 7h-14h	Gourde à chaque agent	
Saint-Louis (68)	Non précisé		Horaires d'été obligatoires validés en CTP (du 24/06 au 25/08) : 6h-13h45 avec pause de 20' (lundi à jeudi) et 6h-11h30 (vendredi)	Non précisé	
Nîmes	Projet en cours	Bermuda (à l'étude)	Oui entre juin et fin août : 5h-12h ou 6h-	Bouteilles d'eau	

			13h		
La Baule	Non	-	Oui entre mai et août : 5h-12h30 ou 6h-13h30	Non précisé	
Lille	A l'étude	-	Oui : temps de pause doublé pour équipe de l'après-midi	Gourde à chaque agent + temps de pause rallongé permettant aux agents qui le souhaitent de prendre une douche	
Nice	Oui	Pantalon obligatoire T-shirt haute visibilité anti-UV Casquette	Maintien du travail d'après-midi. Fractionnement de la pause de l'après-midi (si alerte canicule)	Bouteilles d'eau : 1 dotation 1,5L/agent/jour	

## 11. Coût de l'externalisation de la propreté

### Rennes – 23/01/2020

Avez-vous externalisé la propreté globale sur un quartier ou un espace quelconque : vidage corbeilles, ramassage déchets au sol, désherbage, enlèvement des feuilles, dépôts sauvages, balayage mécanique (pas l'effacement des tags) ?

Si oui avez-vous des ordres de grandeur de coûts ? au KM ? au m2 ?

Externalisez-vous la propreté des marchés alimentaires ? Si oui avez-vous des ordres de grandeur de coûts ? sur quelles bases sont-ils calculés (au nombre d'étals... ou autre).

### Antibes – 23/01/2020

La commune d'Antibes a externalisé la propreté de la station balnéaire de Juan-les-Pins depuis une vingtaine d'année. Le marché est d'ailleurs en cours de renouvellement.

Il comprend une partie forfaitaire avec deux forfaits selon les saisons (anciennement trois) comprenant des prestations de nettoyage manuel et mécanisé.

Nous avons également des prix ponctuels pour le vidage des corbeilles ou l'utilisation de matériel spécifique comme la cloche à haute pression dont nous n'avons besoin que ponctuellement.

Les forfaits sont établis à partir de la liste des voies et les fréquences et types de nettoyage pour chaque voie.

Il est difficile de vous donner un prix précis car ceux-ci sont compris dans le forfait. Les prix ponctuels sont forcément beaucoup plus onéreux. On est sur 90 euros le KM linéaire de trottoir, 9 euros l'are balayé sur les places, 110 euros pour l'hydro balayage au KM linéaire et 11€ l'are pour les places (prix ancien marché).

Hors effacement des tags, le marché prévoit l'ensemble des prestations attendues en matière de propreté.

Nous n'avons pas externalisé le nettoyage du marché.

### Lechesnay-rocquencourt– 24/01/2020

J'avais une étude globale sur le comparatif de 2 villes de tailles Identiques (80 à 90 000 habitants)

Qui montrait qu'en Externe cela revenait ~ au double.

Rq. : Avec sur le terrain un résultat plutôt favorable à l'interne.

Tout était intégré (Amortissement/salaires/ etc. ...)

Cela avait été présenté aux rencontres Franco/Allemandes de l'AVPU (je crois que le Ppt encore sur le site), mais je n'ai plus les détails.

### Poitiers– 24/01/2020

La ville de Poitiers a externalisé le balayage mécanique des voiries en 2018, seule prestation déléguée à ce jour.

Le marché est établi sur 5 ans aux tarifs suivants :

La propreté des marchés est réalisée en régie avec appui du prestataire de balayage selon le prix n°2 du BPU soit 83.6 €/h. Un marché de collecte des encombrants dans les quartiers d'habitat collectif est en cours de consultation, marché passé en collaboration avec les bailleurs publics sous la forme d'un groupement de commandes avec financement partagé selon une clé de répartition basée sur le nombre de logements.

### Bagneux– 12/10/2021

Je me permets de relancer le sujet car dans le cadre d'une convention j'ai besoin de chiffrer l'externalisation d'une prestation de propreté urbaine.

Afin de pouvoir rédiger la convention entre le diocèse et la ville, qui prendra en charge la réalisation de la prestation, on me demande d'estimer les coûts afin de pouvoir les répercuter.

Actuellement nous n'externalisons pas de prestation de cette sorte et je n'ai donc pas de référence en matière de tarif. Il s'agit d'un parvis de 650m<sup>2</sup>, ciment, bordé de marches et planté de 4 arbres, muni d'une rampe d'accès (En jaune sur le plan masse en PJ, les Espaces Verts ont déjà chiffré les coûts pour ce qui les concerne).

Avez-vous une idée des coûts pour une prestation de nettoyage manuel (Y compris feuilles en automne etc.), mêmes simplement une base de calcul avec le coût moyen et le temps estimé pour une telle intervention (A mon humble avis avec une fréquence quotidienne, car présence d'un métro d'ici peu aux abords...).

Pour ce qui est des interventions moins fréquentes (l'hydro décapage...) j'ai déjà des références, mais je suis preneur de toutes infos de votre part sur le sujet : coûts, interventions à anticiper suite à la livraison de cet espace neuf, etc. afin de rendre un dossier le plus complet et surtout de ne pas y laisser trop de plumes...

### Les Mureaux– 12/10/2021

Pour la mairie des Mureaux, nous travaillons sur ce type de prestation de décapage avec la société localav depuis pas mal d'années.

Pour un parvis comme le vôtre, il faut compter dans les 2 000 euros TTC par prestations et je pense qu'un seul passage annuel suffit largement.

Concernant la propreté manuelle, nous travaillons avec la société netindus et il faut compter dans les 180 euros TTC pour une prestation d'un agent pour une journée.

POITIERS					
1	balayage mécanisé <b>mensuel</b>	km	Du lundi au vendredi - 7h/20h	9240	24,50 €
2	balayage mécanisé hors voirie (places, marchés ...)	heure	Du lundi au vendredi - 7h/20h	150	83,60 €
3	balayage mécanisé spécifique (feuilles, désherbage ...)	heure	Du lundi au vendredi - 7h/20h	150	83,60 €
4	balayage mécanisé de voirie le week-end	heure	Le samedi et dimanche - 7h/20h	300	99,00 €
5	balayage mécanisé hors voirie le week-end	heure	Le samedi et dimanche - 7h/20h	150	99,00 €

### Mont-Saint-Aignan- 12/10/2021

Pour valoriser les opérations d'investissement faites en régie, nous utilisons un tableau, dont le mécanisme pourrait être semblable à ce que vous cherchez à calculer ?

On prend un coût moyen de personnel en fonction de leur catégorie (donné par le SRH) X un nombre d'heures.

Peut être pouvez vous identifier combien d'agents interviennent en moyenne pour cette mission selon chaque catégorie de personnel (2 agents techniques 2<sup>ème</sup> classe/jour ?), trouver un nombre moyen d'heures par an (1/2 heure/jour ?) ?  
+ ajouter un forfait pour les feuilles et missions diverses ?

Catégorie de personnel	Coût horaire	Nombre d'heures	Coût
total			
adjoint technique principal 2ème classe	30,5	35	1 067,5
adjoint technique principal 2ème classe	30,5	35	1 067,5
adjoint technique 2ème classe	30,25	35	1 058,8
Agent de Maîtrise	34,1	35	1 193,5

### Antibes- 12/10/2021

En retour les tarifs que nous pratiquons

- Balayage manuel d'espaces publics L'are balayé (a) : 11,90 €
- Lavage mécanique HP de 150 à 200 bars d'espaces publics (karcher) L'are lavé (a) : 49,70 €
- Lavage mécanique HP à plus de 250 bars d'espaces publics (CMAR, Crystal ou équivalent) L'are lavé (a) : 248,60 €
- Balayage mécanique ponctuel d'espaces publics L'are (a) : 13,70 €
- Lavage mécanique ponctuel à eau froide d'espaces publics L'are (a) : 7,90 €
- Concernant les prestations de dimanche, une majoration de 38% est appliquée.

## 12. Dimensionnement des moyens humains et techniques

### Versailles – 10/12/2020

Je suis nouvellement arrivée sur le poste de chef de service de la Propreté Urbaine à Versailles. Une de mes premières missions est de dimensionner le nombre d'agents et les moyens matériels pour un nouveau projet immobilier à VERSAILLES de près de 3.5 hectares d'espaces minéralisés. Je vais prochainement disposer pour ce faire des types, supports et dimensions des voiries. Compte tenu de ma nouvelle expérience dans le domaine de la propreté urbaine, quelqu'un peut-il me conseiller en la matière.

### Le Havre – 10/12/2020

Au Havre, pour la reprise en régie d'un secteur, nous nous sommes basés sur les vitesses d'avancement suivant pour définir les besoins :

Dans le cadre d'une étude pour la réalisation d'un plan de propreté en 1992 par WASH STREET il a été adressé les différentes vitesses d'avancement NATIONAL pour les missions de propreté

Vitesse d'avance d'une balayeuse de trottoir :	650 m / h
Vitesse d'avance d'une balayeuse de voirie :	3500 m / h
Vitesse d'avance d'une laveuse avec assistant:	650 m / h
Vitesse d'avancement d'un agent cantonnier (trottoir/caniveaux)	250 m / h